

INFO NORD

l'actualité régionale du transport routier

N° 072 – 15 avril 2010

Agenda

- 27 avril : Réunion livraison urbaine – Entreprise et cités PICOM
- 29 avril : réunion Plan Climat 6 à la CUDL
- 29 avril : La sécurité routière à Douai
- 4 mai : Réunion OPTL – présentation du tableau de bord régional de l'emploi et de la formation dans la branche transport, au Centre Euralogistic.

Indices gazole CNR

- ◆ Gazole à la cuve au 15/04/2010 : **0.9297 €**
 - ◆ Gazole à la pompe au 09/04/2010 : **0.9717 €**
(base 100 = décembre 2000)
 - ◆ Indice gazole professionnel - moyenne mensuelle mars 2010 : **140.32 €**
Evolution par rapport à février 2010 : **+3.28%**
 - ◆ Prix cuve hors TVA - moyenne mensuelle mars 2010 : **0.9047 €**
Evolution par rapport à février 2010 : **+3.04%**
- Prix moyen à la pompe hors TVA
- sur l'année 2007 : **0.915€**
 - sur l'année 2008 : **1.058€**
 - sur l'année 2009 : **0.839€**
 - sur l'année 2010 : **0.913€**
- Evolution depuis le début de l'année 2010 : **+ 7.52 %**

Actualité fédérale

▣ JUST IN LOG



Les détails de la prochaine édition de la journée régionale du Transport et de la Logistique « Just in Log » qui se tiendra en **septembre 2010 à Valenciennes** se précisent. Après une première édition réussie à Delta 3, le site du parking poids lourds sécurisé de Truck Etap à La Sentinelle (près de Valenciennes) a été retenu pour accueillir cette manifestation.

Six conférences et un Business Meeting viendront marquer les échanges et travaux de cette journée agrémentée entre autres, d'une visite commentée des sites logistiques du Valenciennois et d'une découverte du territoire vu des airs.

Les entreprises intéressées par un stand d'exposition pourront prendre réservation dès la fin avril 2010 auprès de la FNTR Nord. >

▣ CHARTE «OBJECTIF CO2 » : BILAN D'ÉTAPE DE LA DÉMARCHE EN NORD – PAS-DE-CALAIS



Le relais régional de la FNTR dans le déploiement de la démarche Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ peut désormais établir un premier bilan d'étape un an après son démarrage. Cette démarche proposée aux entreprises volontaires vise à :

- **améliorer la performance environnementale du transport routier de marchandises**, en favorisant la réduction des consommations de carburant et, par conséquent, des émissions de CO₂ liées à l'activité de ces entreprises,
- **fournir aux entreprises du secteur un cadre méthodologique cohérent**, fiable et reconnu au niveau national, dans le cadre des activités de l'Observatoire Energie Environnement Transport, avec un suivi d'indicateurs de réalisation des engagements pris et des gains en matière de réduction des émissions de CO₂ obtenus.

Aux cinq chartes d'entreprises signées en novembre 2009 **vont s'ajouter courant avril la signature de sept entreprises supplémentaires**. Une cinquantaine d'entreprises sont actuellement en contact avec le relais FNTR dont le rôle est d'accompagner (sans frais financier) l'entreprise dans son action, élaborer avec l'entreprise les outils d'évaluation, déterminer les axes d'action et suivre leur application dans le temps.

Tous les types d'entreprises, de métiers, de taille, d'organisation et de culture différents sont ainsi entrés dans cette action et il est impératif de poursuivre sur cette lancée.

Au-delà des discours ambiants sur le développement durable, cette démarche Charte CO₂ démontre le volontarisme de la profession et la réduction concrète et chiffrée des réductions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports. >



SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES ET MODULAIRES
POUR LES MÉTIERS DU TRANSPORT !

eliot
Informatiques embarquées



Éditeurs de progiciels



Géolocalisation



Consommation carburant



Vidage des tachygraphes numériques



Suivi des remorques



Gestion des temps

Traitement des données sociales

Planning transport

Gestion administrative et commerciale

Archivage des données tachygraphiques numériques

Numérisation des disques tachygraphes

Conseil - Intégration - Assistance



EN SAVOIR PLUS SUR : [HTTP://WWW.ELIOT-SA.COM](http://www.eliot-sa.com) - [HTTP://WWW.IT2000.FR/](http://www.it2000.fr/)
CONTACT : VINCENT DELOBEL
V.DELOBEL@IT2000.FR - +33 (0)6 20 71 60 95

Le saviez-vous

▣ Pôle Emploi : un numéro d'appel unique pour tous les employeurs

Le Ministère du Travail a généralisé l'usage du **3995** à destination des entreprises.

Il permet aux entreprises de déposer des offres d'emploi et d'obtenir des informations relatives au recrutement et aux mesures d'aide à l'embauche.

Ce numéro unique remplace le 0826.08.08. suivi du numéro de département. Il est opérationnel depuis le 29 mars 2010.

▣ LE TRANSPORT A L'UNIVERSITÉ LIBRE DE DROIT DE LILLE

Le centre de recherche de l'Université Libre de Droit de Lille organisait le 1er avril un colloque intitulé « *Circuler dans la société numérique : droits et limites* ».

La FNTR a été amenée à faire part de l'expérience des entreprises de transport routier de marchandises dans l'utilisation de leurs équipements de géolocalisation et leurs rapports avec le salarié.

Ces nouveaux outils technologiques justifiés dans leur utilisation pour l'entreprise aux fins de suivi du véhicule, de la marchandise, de remontée des données sociales en temps réel peuvent être source de dérive dans la collecte d'informations personnelles sur le salarié, sa vie privée en dehors du temps passé au service de son employeur. Tous ces outils laissent des traces numériques dont il faut déterminer comment elles sont collectées par l'entreprise, archivées, éventuellement utilisées et en informer le salarié et la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté).

Ce colloque a permis de mettre en lumière au plan juridique la situation particulière de l'entreprise de transport routier de marchandises qui, soumise au chronotachygraphe, collecte, archive, utilise des traces papier ou numérique pour se conformer à la réglementation sans que cette utilisation soit considérée comme une atteinte aux libertés individuelles du salarié. Tout est affaire de limite entre la légitime collecte de données sur l'outil de travail confié au salarié, son activité durant son temps de service et sa vie personnelle. >

Actualités régionales

▣ IMMATRICULATIONS 2008, LA DREAL LIVRE LES CHIFFRES : HAUSSE DU PARC MAIS MOINS POLLUANT

Au 1er janvier 2009, le parc d'équipement PL de la région est estimé à 273.900 unités, soit 4,9 % du parc national. Il comprend 86 % de camions et camionnettes, 8% de semi-remorques, 5 % de tracteurs routiers et 1 % de remorques.

Avec 66.600 enregistrements en 2008, les immatriculations poids lourds ont progressé de 4,5 % dans la région. Le neuf et l'occasion évoluent à la hausse avec respectivement +6,2 % et +3,4 % d'immatriculations au total. La progression des immatriculations en Nord – Pas-de-Calais est plus dynamique que la moyenne en France où l'augmentation est de +1,5 %.

Les statistiques de la DREAL mettent en évidence une amélioration de l'efficacité environnementale des poids lourds. Depuis 10 ans, on observe une massification de la structure du parc qui se traduit par une hausse de 14 points des véhicules de 26 tonnes et plus et de 4 points des véhicules de PTAC compris entre 19 et 26 tonnes. Inversement, les véhicules les plus légers sont moins nombreux. D'autre part, au niveau national, les véhicules PL de 3 ans ou moins représentent 30 % des véhicules utilisés contre 25 % en 1996 en transport intérieur. >

▣ TRAFIC POIDS LOURDS EN HAUSSE A REKKEM

Depuis 2002, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et la Direction Régionale du Travail du Nord – Pas-de-Calais réalisent un comptage de poids lourds au poste frontière de Rekkem, situé sur l'A22. Ces comptages se déroulent sur 2 jours aux mêmes heures chaque année et dans chaque sens de circulation. Est relevé le pays d'immatriculation du camion ou du tracteur (et non la nationalité du conducteur). Cette étude permet d'estimer la répartition des trafics de marchandises par pavillon et par département. A noter que la nouvelle immatriculation des véhicules depuis le 15 avril 2009 pourrait impacter l'information sur le département d'immatriculation des poids lourds français comptabilisés à Rekkem. Toutefois, les nouvelles immatriculations sont encore marginales (environ 2 % des PL français). Les résultats régionaux restent donc de bonne qualité.

En 2010, le trafic poids lourds au poste frontière de Rekkem est en hausse de 4,4 %. La Belgique garde la 1ère place des pavillons représentés, avec 32 % de part de marché, même si l'écart avec la France s'est resserré. Viennent ensuite les Pays-Bas et la Pologne, avec des parts de marché de respectivement 10 % et 6 %.

La part de marché des pays de l'Europe des 15 marque un nouveau recul cette année au profit des derniers pays entrés dans l'Union européenne



POSTE FRONTIERE DE REKKEM

Le saviez-vous



☐ Allemagne : LA LKW-Maut restera au même taux en 2011

Après une forte hausse de la LKW-Maut cette année qui fut fortement critiquée par la profession, le secrétaire d'Etat allemand au Transport, Rainer Bomba, a déclaré samedi 10 avril dernier : "qu'Il n'y aura pas de hausse au 1er janvier 2011", rapporte le Lloyd du 14 avril. Restons quand même vigilant à cette annonce, car comme le précise le Lloyd, cette décision doit être prise par le Parlement allemand, c'est-à-dire d'abandonner la hausse tarifaire prévue par le gouvernement allemand l'an prochain de 2centimes par km pour les Euro3, et de diminuer de 0,1 centimes par km les Euro4 et Euro5. A suivre...

Retrouvez-nous sur le Web !

www.fntr.fr

1. Trafic en hausse.

En février 2010, le nombre total de poids lourds traversant la frontière franco-belge, au cours des deux demies-journées de comptage dans les deux sens de circulation, s'éleva à 2 278 véhicules, avec une progression davantage marquée pour les entrées en France (+5,6%) que pour les sorties (+3,1%). Le trafic repart ainsi à la hausse, après la baisse de 9,1% enregistrée en 2009, au cœur de la crise économique.

2. La Belgique suivie de la France sont les premiers pavillons

La Belgique et la France sont les premiers pavillons représentés à la frontière, avec respectivement 32,4 % et 31 % des parts de marchés en 2010. Si la Belgique reste en tête, l'écart de part de marché avec la France s'est réduit à 1,4 point, contre 3,9 points l'année précédente. En 2010, les Pays-Bas conservent la troisième place, avec 10,2 % de parts de marché. Quant à la Pologne, elle gagne la quatrième place, à 5,7 %, grâce à une progression de 1,2 point de sa part de marché. Avec l'Espagne (5 %), le Portugal (2,8 %) et l'Allemagne (2,6 %), ces sept pays regroupent 90 % des camions traversant la frontière lors des comptages. Les autres nationalités présentes sont au nombre de 23, et comptent chacune moins de 2% des parts de marché. La diversité des pavillons reste donc de mise en 2010, avec 30 pavillons représentés.

3. Recul de la « vieille Europe »

Alors que les évolutions étaient peu marquées ces trois dernières années, 2010 marque un nouveau recul des pavillons de la « vieille Europe » au profit des nouveaux entrants européens. Les pays de l'ancienne Europe des 15 représentent en effet 86,6 % des pavillons à la frontière, soit 4,1 points de moins qu'en 2009. Cette baisse est principalement le fait du recul du pavillon belge, avec -3,6 points entre 2009 et 2010. Les pavillons allemands et français enregistrent quant à eux une baisse de respectivement -1,5 point et -1,1 point. Ce recul n'est toutefois pas généralisé à l'ensemble des pays de l'ancienne Europe des 15, puisque les Pays-Bas et le Portugal voient leur part de marché progresser respectivement de +1,2 point et +1,1 point. Le recul des pavillons de l'Europe des 15 est entièrement compensé par la hausse de part de marché des nouveaux entrants : celle-ci est passée de 9 % l'année précédente à 13 % en 2010, soit une augmentation de 4,0 points, portée principalement par la Pologne et la Slovaquie (+1,2 point et +1,0 point de part de marché).

4. Près de 6 PL français sur 10 immatriculés dans la région.

La plupart des poids lourds français traversant la frontière sur l'A22 est immatriculée en Nord - Pas-de-Calais. En 2010, la région représente en effet 58,2 % de ces immatriculations, réparties pour 39,1 % dans le département du Nord et 19,1% dans celui du Pas-de-Calais. La Picardie compte quant à elle 9,9 % des immatriculations et les autres régions moins de 5 %. Il s'agit notamment de la Bretagne (4,1 %), de l'Ile-de-France (3,4 %), des Pays de la Loire (3,4 %) et de Rhône-Alpes (3,0 %). >

Actualités générales

☐ APPEL A PROJET : J'INNOVE DANS LE TRANSPORT & LA LOGISTIQUE EN NORD - PAS-DE-CALAIS

Cet appel à projet est dédié aux entreprises de moins de 250 salariés et aux créateurs d'entreprises innovantes du Nord Pas de Calais.



Les filières industrielles concernées sont :

- ✓ ferroviaire : équipement pour le matériel roulant, équipements pour infrastructures, services, exploitation, maintenance,
- ✓ automobile : équipementier véhicules,
- ✓ logistique : solutions logistiques et de transport innovantes, équipements et plateformes logistiques, systèmes d'information dédiés et services associés,
- ✓ systèmes d'information aux voyageurs.

Les thèmes scientifiques et technologiques concernés sont :

- ✓ matériaux : recyclabilité, allègement,
- ✓ structures de véhicules, de composants et d'éléments d'infrastructures,
- ✓ sécurité (passive, active et intégrée),



Le saviez-vous

▣ Interdictions de circuler pendant le Tour de France

Pour connaître le parcours du Tour de France et les villes étapes, vous pouvez vous connecter sur le site :

http://www.letour.fr/2010/TDF/COURSE/fr/le_parcours.html



- ✓ acoustique et vibration,
- ✓ informatique embarquée et télécommunication, géo localisation,
- ✓ économies d'énergie et développement durable : réduction de l'empreinte carbone,
- ✓ optimisation et modification de la chaîne logistique durable,
- ✓ intermodalité, interopérabilité,
- ✓ voyage intelligent et services assistés,
- ✓ TIC, traçabilité, RFID, ITS, WNS...

Pour faire acte de candidature, il faut déposer sa candidature en ligne sur www.jinnove.com avant le 31 mai. Le 28 avril se tiendra une conférence-déjeuner au Conseil Régional.

Sont partenaires et organisateurs de cette action : l'AIF, pour les projets ferroviaires, ARIA, pour les projets automobiles, Euralogistic, pour les projets logistiques, I-Trans pour les projets innovants dans les transports terrestres. >

Actualités professionnelles

▣ TRANSPORT EXCEPTIONNEL EN BELGIQUE

La législation belge en matière de transports exceptionnels va prochainement subir de profondes modifications. Cependant, le SPF Mobilité et Transports demande d'ores et déjà que les **sociétés actives en transports exceptionnels sur le territoire belge s'enregistrent auprès de l'Administration.**

Par conséquent et pour les entreprises effectuant actuellement des activités d'accompagnement de convois exceptionnels et qui souhaitent les poursuivre, il est impératif de s'enregistrer auprès du

SPF Mobilité et Transports
teuv@mobilite.gouv.be

La demande sera alors transmise au SPF Intérieur qui adressera à l'entreprise les documents nécessaires pour obtenir une autorisation d'activité.

En outre, à partir du 1er octobre 2010, les demandes d'autorisation de transport exceptionnel en Belgique seront entièrement automatisées et les demandes pourront se faire sur internet. >

▣ NOUVELLE GÉNÉRATION DE RADAR

Les poids lourds ne pourront plus échapper aux flashes des contrôles automatisés de vitesse.

L'absence de reconnaissance volumétrique n'a pas fait long feu puisqu'une nouvelle génération de radars est en passe d'être installée sur le réseau autoroutier français à compter du second semestre 2010. Plusieurs dizaines de radars fixes seront déployés sur le réseau concédé.

Fait marquant : les ingénieurs et techniciens qui planchent sur les nouvelles générations s'intéressent, en parallèle, aux radars-tronçons. Le radar tronçon a pour objectif d'éviter ces problèmes en mesurant votre vitesse moyenne sur une distance significative, ou tronçon. Il est constitué de deux points de mesure, séparés l'un de l'autre de plusieurs kilomètres. Il repère le passage du véhicule entre ces deux points et calcule la vitesse moyenne du véhicule sur le tronçon.

Un radar tronçon a déjà été installé à titre expérimental en France, sur l'autoroute A10 au nord d'Orléans. Les deux points de mesure sont installés sur deux ponts séparés d'une distance de 12 kilomètres. Ce système n'est utilisé qu'à titre expérimental et il ne délivre pas d'amende. Un panneau lumineux indique juste aux conducteurs quelle a été leur vitesse moyenne et leur indique s'ils roulent au delà de la vitesse autorisée.

Ce dispositif concernera à court terme tous les modes de transport en excès de vitesse. Le ministère précise qu'un marché sera lancé courant 2010 pour le déploiement de ce type d'équipement. >

✧ RETRAITE ✧ PREVOYANCE ✧ SANTE ✧ EPARGNE ✧ ACTION SOCIALE ✧ SERVICES A LA PERSONNE



Avec **VOUS**,
pour faire **avancer**
votre protection sociale...



AGECFA-Voyageurs
CARCEPT
CARCEPT-Prévoyance
CRC
CRIS

CRPB
FONGECFA-Transport
IPRIAC
MUTUELLE D&O
OREPA-Prévoyance

Parce que les métiers du transport ont des exigences qu'il connaît et maîtrise parfaitement, le groupe D&O apporte aux salariés, aux retraités et aux entreprises du transport, des réponses efficaces et personnalisées dans tous les aspects de la protection sociale.

Votre délégué régional : Guy FONTAINE

12 place Saint Hubert - 59000 LILLE
Tél. : 03 59 56 19 14 - Fax : 03 59 56 19 15
guy.fontaine@groupe-do.fr

Contacts AFT en région :

Arras :

Z.I. Est – Rue Geiger
62000 ARRAS
Tél. 03 21 60 63 50
sylvietravers@aft-iftim.com

Calais/Dunkerque :

14 boulevard des Alliés
62100 CALAIS
Tél. 03 21 96 02 04
ericlemaire@aft-iftim.com

Lille :

Rue Harald Stammbach
52290 WASQUEHAL
Tél. 03 20 81 91 91
wasquehal@aft-iftim.com

Seclin :

Rue Marcel Dassault – ZI A
59113 SECLIN
Tél. 03 20 62 02 02
alainposmyk@aft-iftim.com

Valenciennes :

ZA de la Maladrie – 1, rue Coli
59121 PROUVY
Tél. 03 27 33 31 11
karinesoissons@aft-iftim.com

Stages

Vous trouverez ci-dessous extrait du calendrier des stages organisés prochainement par l'AFT-IFTIM

CENTRE DE WASQUEHAL

CONDUITE

■ FCO transport de marchandises – 5 jours :
Du 26 au 30 avril 2010

■ FIMO compte propre – 20 jours :
Du 25 mai au 21 juin 2010

■ Permis de conduire EC – 15 jours :
Du 10 mai au 1^{er} juin 2010

■ Formation de perfectionnement – permis de conduire C – 15 jours :
Du 31 mai au 18 juin 2010

■ Sensibilisation à la sécurité routière destinée aux conducteurs infractionnistes – 2 jours :
Du 06 au 07 mai 2010

CHARIOT ELEVATEUR

■ Conduite Sécurité cariste + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 5 jours :
Du 18 au 25 mai 2010

■ Formation de perfectionnement : Cariste Plus + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 3 jours :
Du 04 au 06 mai 2010

■ Renouvellement CACES Cat.1, 3 et 5 – 2 jours :
Du 05 au 06 mai 2010

MATIERES DANGEREUSES

■ Formation initiale de base - 3 jours :
Du 03 au 05 mai 2010

CENTRE DE SECLIN

CHARIOT ELEVATEUR

■ Formation de perfectionnement : Cariste Plus + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 3 jours :
Du 05 au 07 mai 2010

■ Conduite Sécurité cariste + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 5 jours :
Du 03 au 07 mai 2010

■ Renouvellement CACES Cat.1, 3 et 5 – 2 jours :
Du 06 au 07 mai 2010

CENTRE DE PROUVY

CONDUITE

■ FCO transport de marchandises – 5 jours :
Du 06 au 12 mai 2010

■ FIMO compte propre – 20 jours :
Du 11 mai au 11 juin 2010

CHARIOT ELEVATEUR

■ Formation de perfectionnement : Cariste Plus + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 3 jours :
Du 19 au 21 mai 2010

■ Conduite Sécurité cariste + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 5 jours :
Du 17 au 21 mai 2010

■ Renouvellement CACES Cat.1, 3 et 5 – 2 jours :
Du 20 au 21 mai 2010

MATIERES DANGEREUSES

■ Formation initiale de base - 3 jours :
Du 17 au 19 mai 2010

■ Recyclage formation de base – 2 jours :
Du 20 au 21 mai 2010

■ Recyclage Citernes – 2 jours :
Du 21 au 22 juin 2010

CENTRE DE DUNKERQUE

CONDUITE

■ Formation initiale diplômante ou qualifiante (conducteur sur porteur) - 385 heures :
Du 31 mai au 16 août 2010

■ FCO – Transport de march. – 5 jours :
Du 06 au 12 mai 2010

■ Formation de perfectionnement – permis de conduire EC – 15 jours :
Du 25 mai au 14 juin 2010

■ Sensibilisation à la sécurité routière destinée aux conducteurs infractionnistes – 2 jours :
Du 10 au 11 juin 2010

INFO NORD

156, rue Léon Jouhaux
BP 135
59447 WASQUEHAL CEDEX
Tél. 03 20 66 89 89
Fax : 03 20 98 47 36
Mel :
nordtransports
@nordtransports.com

Vous souhaitez en savoir un peu plus sur un article, avoir une information plus précise, faire paraître une information concernant votre entreprise ou une annonce ?
N'hésitez pas à nous contacter :
Rose-Marie FRANCOIS ou
Marie-Dominique BEALLE.

Bodacc

JUGEMENT DE FAILLITE PERSONNELLE

Bodacc du 13 avril 2010
PATALACCI DAVID - 63 Rue Gustave Delory – 59155 FACHES-THUMESNIL

JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Bodacc du 09 avril 2010
TRANSMANCHE EUROPE LOGISTIQUE - 2400 Tour Lille Europe - 11 parvis de Rotterdam – 59777 EURALILLE

DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Bodacc du 1er avril 2010
BF TRANSPORTS - 25 Rue du Maréchal Leclerc – 59162 OSTRICOURT

LISTE DES CREANCES NEES APRES LE JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Bodacc du 28 mars 2010
NORD FRET - Zone Industrielle 2 Aérogare – 59300 VALENCIENNES

JUGEMENT DE CLOTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

Bodacc du 11 avril 2010
LEGRAND (SCI) - 43 Rue Poincaré – 59160 CAPINGHEM

JUGEMENT DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Bodacc du 28 mars 2010
- **S.C.J.** - 5 Rue du Vivier – 59100 ROUBAIX
- **GRIMBELLE DEHAUDT** - 141 Chemin Poivre – 59700 MARCQ EN BAROEUL

Bodacc du 1er avril 2010
FRIGOSPEED - 207 Rue des Margats – 62480 LE PORTEL

Bodacc du 2 avril 2010
EUROTRANSPEED - 200 Rue du Pont Rompu – 59200 TOURCOING

AUTRE JUGEMENT DE CLOTURE

Bodacc du 2 avril 2010
TRANSPORTS DUCHATELET-MERCIER – TDM – - 7 Rue Suffren – 59115 LEERS

RADIATIONS

Bodacc du 30 mars 2010
YVES PACQUET Sarl - 185 Rue Marx Dormoy – 59211 SANTES

Bodacc du 31 mars 2010
IMMEDIAT TRANSPORTS - 9 Rue du Mont-Saint-Eloi – 62440 HARNES

Bodacc du 1er avril 2010
ACCART - 17 Rue de la République – ZI de la Clarence – 62460 DIVION

Bodacc du 2 avril 2010
- **ETS GRULOIS** - 104 Rue Philippe de Girard – 59840 PERENCHIES
- **H.T.L.** - 4 Rue Simons – 59320 HALLENES-LES-HAUBOURDIN

Bodacc du 6 avril 2010
FRIGOSPEED - 207 Rue des Margats – 62480 LE PORTEL



GRAS SAVOYE RICOUR

Assureur Conseil de la FNTR nord

**Le seul courtier spécialisé à 100% dans
l'assurance du TRANSPORT TERRESTRE,
des marchandises et de la logistique.**



VOS BESOINS

- **Flottes automobiles**
- **Marchandises transportées**
- **Responsabilité civile contractuelle**
- **Dommages aux biens**
- **Dommages aux véhicules**
- **Atteintes à l'environnement**
- **Risques financiers**
- **Accidents du travail**
- **Risques spéciaux**



NOS REPONSES

Le conseil avant souscription
**La négociation auprès des
compagnies**
Le placement
La gestion et le suivi personnalisé
**La spécialisation transport des
équipes**
Extranet (gestion et suivi)
Complémentaire santé collective
Complément prévoyance
Assurance personnelle des dirigeants

Appelez le 03.20.42.43.61

Mail : info@ricour-assurances.fr